

# COMMERCIALISATION DES MISSIONS DE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

## ■ Objectifs opérationnels

- Assurer le développement d'une activité de missions de diagnostic technique immobilier

## ■ Public Concerné

Diagnostiqueurs techniques immobiliers  
Contrôleurs techniques bâtiment en bureau de contrôle  
Experts en polluant du bâtiment

## 🕒 Durée

**21.00** Heures                      **3** Jours

## ■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## ■ Parcours pédagogique

### Positionnement commercial de l'activité

- Se positionner sur le marché du diagnostic
- Définition de ses cibles et de sa zone de chalandise
- Repérage de la concurrence et des pratiques commerciales
- Axes de développement potentiels de l'activité
- Etablir une offre de service claire, innovante et adaptée aux clients (vendeur, propriétaires bailleurs et maîtres d'œuvre)

### Prospection commerciale

- Prospection de nouveaux contacts
- Création d'un réseau efficace de prescripteurs
- Argumentation de ses missions et services
- Veille de l'activité commerciale sur son secteur

### Communication

- Moyens pour être visible et facilement contacté par les clients potentiels
- Communication à partir de différents médias afin d'assurer une présence effective et constante sur le marché

### Proposition commerciale

- Élaboration de propositions commerciales répondant à la demande client, aux spécificités techniques et aux besoins réglementaires en fixant le cadre de la mission et les contrôles à réaliser
- Contractualisation des prestations

### Accompagnement du client

- Accompagnement des clients dans leurs obligations en tant que vendeur, bailleur ou maître d'œuvre
- Rendre compte de sa mission

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PÉDAGOGIQUES

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théorique, d'exercices pratiques et d'études de cas.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

**Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

### ■ **Qualification Intervenant(e)(s)**

Le Formateur qualifié est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment

### ■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

#### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

### ■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**